

MAIRIE de FISLIS

68480

Tél. : 03.89.40.71.29 Fax : 03.89.07.35.33

Email : mairie@fislis.fr Site internet : <http://www.fislis.fr>



Séance du Conseil Municipal du vendredi 10 février 2017 à 20h

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

Etaient présents les membres du Conseil Municipal: M. RENGGLI Gérard, Mme STAECHELIN Nathalie, Mme DURAND Marie-Michelle, Mme IFFENECKER Caroline, M. HOENNER Joseph, M. RICHARD Olivier, Mme MONA Régine, Mme CUENIN Nathalie, M. MONA Patrick.

Excusé: M. SIMON Jean-Paul ----- Absent: -----

Ordre du jour :

1. Projet de la réfection du toit de l'église
 - Approbation du montant prévisionnel
 - Décision de réalisation
 - Demande de subvention
 - Adhésion à la Fondation du Patrimoine
2. Choix des radars pédagogiques pour la sécurité des entrées du village
3. Préparation de l'inauguration du 2 avril 2017
4. Divers : liste des subventions aux associations,

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal :

Le compte rendu de la séance du 13 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. Projet de rénovation du toit de l'église

- **Approbation du montant prévisionnel :**

La commission formée pour examiner les devis (Pracht, Trapp, Binkert, Schoenenberger) du dossier de réfection du toit de l'église, propose un montant prévisionnel de 110 000 € TTC.

Un devis pour le remplacement du paratonnerre équipant la toiture devra encore être établi.

- **Décision de réalisation :**

Le CM décide à l'unanimité, d'engager les travaux sur 110 000 € pour le projet de réfection du toit de l'église et donne pouvoir au maire de monter le dossier

- **Délibération et demande de subvention :**

CONSIDERANT la vétusté de la couverture de l'église paroissiale de Fislis
CONSIDERANT que des réparations partielles ne permettent plus d'entretenir le bon état général du bâtiment (infiltrations provoquant des taches au plafond)
CONSIDERANT que des parties importantes de la couverture risquent de glisser lors d'une tempête du fait de la dégradation du lattage

VU les différents devis proposés par 4 entreprises de charpente/couverture

VU l'avis de la commission technique du 26 janvier 2017 statuant sur les devis des entreprises établis pour la réfection du toit de l'église.

Le Conseil, après en avoir délibéré décide :

- d'engager les dépenses pour la réfection de la couverture de l'église paroissiale pour un montant de 82 498.57 € HT.

- charge M. le maire d'établir un dossier de demande de subvention pour cette opération au titre de la réserve parlementaire auprès de M. le Député.

et auprès de tout organisme susceptible d'apporter son aide financière

- charge M. le maire de signer les documents s'y afférant.

- **Adhésion à la Fondation du Patrimoine :**

La prise de contact avec la Fondation du Patrimoine montre qu'une aide peut être apportée pour l'organisation d'une campagne d'appel à dons (édition d'une plaquette, réception des dons) :

Les dons enregistrés sous la Fondation permettent une déduction des impôts. La Fondation participe également en complétant la somme rassemblée par des fonds propres.

L'organisation d'un événement autour du projet favorise également la participation.

Le CM décide d'adhérer à l'association de Fondation du Patrimoine.

3. Choix des radars pédagogiques pour la sécurité des entrées du village

Le CM donne son accord de principe à l'unanimité pour la pose par l'entreprise Sodielec de 2 radars pédagogiques aux entrées du village (rue de Bouxwiller et rue principale vers Oltingue). En observant les lieux et plan, un avis de spécialistes reste nécessaire pour déterminer les meilleurs emplacements.

Une subvention de 40 % semble possible au titre des amendes de police. A suivre.

4. Préparation de l'inauguration du 2 avril 2017 :

La commission de préparation a défini le programme de la journée du 2 avril 2017 en lien avec les représentants des pompiers, de la chorale et du Conseil de Fabrique.

Dépôt de gerbes, chant des écoliers, remise de distinctions aux pompiers et donateurs de sang, inauguration du dépôt et camion de pompiers avec la fanfare de Muespach, discours officiels, défilé dans la rue de l'église, apéritif offert à la population, repas de midi à 10€ et exposition de photos, puis démonstration des pompiers dans l'après-midi.

La conseillère Régine Mona se charge de la réalisation des invitations.

Une délégation landaise se joindra aux festivités.

5. Divers :

-Liste des subventions aux associations : Le CM renouvelle à l'identique la liste des subventions aux associations pour 2017. A savoir :

-Pôle scolaire : Une réunion avec les délégués communaux pour la présentation de l'avancée du projet de pôle scolaire est programmée ce lundi 20 février 2017 à Oltingue.

Le maire informe de la menace de fermeture de classes à la rentrée 2017 sur le RPI de Fislis/Linsdorf/Bettlach. Une demande de dérogation argumentée par le projet de futur pôle scolaire est en cours. A suivre

-Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) Désignation des membres de la CLECT et de la CIID :

L'arrêté préfectoral du 15 juin 2016 portant fusion des Communautés de Communes Sundgau est soumise au régime de la fiscalité professionnelle unique, conformément à l'article 1638-0 bis du Code Général des Impôts. Deux commissions doivent être créées :

- La commission Intercommunale des Impôts directs (CIID) qui statue sur les locaux commerciaux et industriels : Le CM ne désigne aucun candidat pour être nommé commissaire de la CIID.
- La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) qui a pour mission d'évaluer le montant des attributions de compensations : Le CM désigne la conseillère Mme Mona Régine comme membre titulaire et la conseillère Nathalie Cuenin comme membre suppléante de la CLECT.

-Motion de soutien pour le maintien du Centre d'Information et Orientation d'Altkirch:

Le CM adopte à l'unanimité la motion suivante :

C'est avec stupéfaction que les parents d'élèves ont appris, lors d'une réunion en novembre 2016, le projet de fermeture et de réorganisation des Centres d'Information et d'Orientation (CIO) du Haut-Rhin, et tout particulièrement l'éventuelle fermeture du Centre d'Altkirch. Particulièrement attachés à ce service public présent dans notre Sundgau, nous souhaiterions le réexamen de sa pérennité dans la Région.

Cette structure géographique bien située au cœur du Sundgau reste idéalement placée pour les usagers car elle est le point de convergence géographique. Fermer le Centre d'Altkirch obligerait les familles à se déplacer vers Mulhouse ou Saint-Louis. N'oublions pas que la mobilité est directement liée à la géographie pour les familles résidant en milieu rural : certaines parcourent déjà près de 30 kms pour être reçues au CIO d'Altkirch !

Rappelons également que, de par son implantation, le CIO d'Altkirch prend en charge 4.813 élèves originaires de 6 collèges et d'un lycée public polyvalent (auxquels s'ajoutent les 394 élèves d'un lycée privé) : c'est dire la mission d'envergure qui lui est confiée !

Le public accueilli par les Conseillers d'Orientation Psychologues n'est pas seulement un public en quête d'orientation. En effet, la mission de lutte contre le décrochage scolaire fournit un travail méconnu auprès des jeunes et de leurs familles. Nous sommes persuadés que la proximité de ce lieu de consultation reste un atout majeur de la lutte contre le décrochage scolaire.

D'autre part, les adultes en projet de réorientation professionnelle s'adressent également à ce partenaire de choix situé près de chez eux.

Persuadés que le CIO reste un lieu privilégié de rencontres et d'échanges pour la jeunesse de nos collègues et lycées, et qu'il reste un partenaire fondamental dans la réussite de nos enfants puisqu'il interagit avec tous les partenaires éducatifs au service de l'enfant et de son éducation, nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour éviter le départ du CIO d'Altkirch. Cette situation accentuerait le sentiment de « laisser pour compte » de toute une jeunesse désireuse de progresser, à la recherche de son avenir.

-Association Re-Sources : Une demande de devis pour faire intervenir l'association Re-Sources qui emploie des personnes en insertion pour l'entretien des espaces verts est en cours.

Syndicat de l'III : une fusion avec le Bas Rhin est en cours

Le prochain CM est fixé au vendredi 10 mars 2017 à 20h00

La séance est close à 23h 15.